

LA PROTECTION FONGICIDE DOIT EN PRIORITÉ SE RAISONNER AVANT L'APPARITION DES SYMPTÔMES.

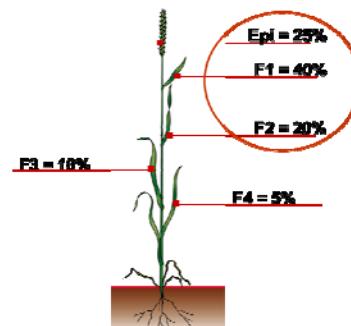


La septoriose contamine les feuilles supérieures de la céréale par effet «splashing» des gouttes de pluie à partir des feuilles du bas.

■ Il est important d'éviter la mise en place d'un « pied de cuve » sur les feuilles basses.

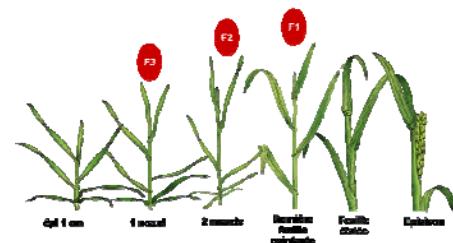
La F2 contribue à 85% du rendement avec la F1 et l'épi.

Contribution au rendement



■ Il convient donc de protéger la F2 des maladies comme la septoriose et la rouille brune.

Dès le stade 2 nœuds de la céréale, la F2 est présente. Il s'agit alors de la dernière feuille sortie.



■ Il est nécessaire de construire la protection fongicide avant le stade 2 nœuds.

Recommandations

Cette année l'inoculum de septoriose est très élevé en Aquitaine. La septoriose est déjà présente sur les feuilles basses.

Compte tenu du stade actuel des céréales, dès début avril, il convient d'intervenir* au stade 1-2 nœuds avec :

Ceando® 0,75 à 1 L/ha

Ceci vous permettra de préserver l'état sanitaire de la céréale contre la septoriose, la rouille brune et l'oïdium. Une protection à partir de dernière feuille étalée devra s'envisager selon l'évolution de la maladie*.



Rouille Brune



Septoriose



Oïdium

*se référer au BSV

marque déposée BASF : Ceando®. Autorisation de vente : n° 2090172. Composition : 83 g/L d'épicoccinazole + 100 g/L de métrafénone. Formulation : solution concentrée (SC). Usages autorisés : Blé : septoriose, rouille brune, rouille jaune, piépin-verse, oïdium. Orge : helminthosporiose, rhynchosporiose, rouille naïme, piépin-verse, oïdium. Avoine : rouille couronnée, piépin-verse, oïdium. Seigle : rhynchosporiose, rouille brune. Triticale : septoriose, rouille brune, rouille jaune, piépin-verse, oïdium. Dose homologuée : 1,5 L/ha. Nombre maximum d'application : 1/an. Classement : Attention, H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H351 : Susceptible de provoquer le cancer. H361fd : Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus. H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Zone non traitée : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau. Délay de rentrée dans la parcelle : 6 heures après traitement. Délay avant récolte : 35 jours. Protection ultérieure lors de la manipulation produit : gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bouteille de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4. * Compte tenu du développement de souches résistantes à l'oïdium sur blé, utiliser Ceando® associé à un autre mode d'action efficace sur ce pathogène aux doses appropriées. (se référer à la réglementation mélange en vigueur), Médax® Top. Autorisation de vente n° : 2010030. Composition : 50 g/l prohexadion calcium + 300 g/ml méiphen chlorure. Formulation : suspension concentrée (SC). Classement toxicologique: N : dangereux pour l'environnement. Xi : nocif. R22 : nocif en cas d'ingestion. R52/53 : nocif pour les organismes aquatiques : peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique. Dose autorisée : 1 à 1,5 L/ha. Délay d'emploi avant récolte : 56 jours. Cultures : blé tendre hiver, blé dur hiver, orge de printemps, seigle, avoine (hiver et printemps), orge d'hiver, triticale. Délay de réentrée dans les parcelles : 6 heures. Délay avant récolte : 56 jours. Zone non traitée : 5 mètres.

Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Lors de la manipulation des produits, gants en nitrile ou néoprène (EN 374), lunettes de sécurité, masque ou de mi-masque avec cartouche filtrante A2 P3, bouteilles de protection marquage S5 ou P5, vêtements de travail de niveau de protection 4. Avril 2013. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du N° Azur BASF AGRO 0810 023 033 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 830CFEE0413SUD.

Retrouvez plus d'informations sur le site :
www.agro.bASF.fr

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- 1 Stacker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, botte).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveillancez le remplissage et ajustez le volume de bouillie (capot anti-retour, dispositif de surveillance).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.

PENDANT L'APPLICATION

- 7 Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute éclate de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.
- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le produit Osmofit®. Reculer devant les murs et arbres.

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0810 023 033 ou www.bASF-agro.fr
Une question de santé	MBS	Phytosanitaire : N° vert 0 800 887 887 Service assistance technique : 01 49 64 57 33
En cas d'urgence (poison ou accident)	BASF Agro	N°Azur 0810 12 18 00 ou www.adivalor.fr
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	